Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_150_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE JUIN, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 24 juin 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Gwenaëlle AOUTIN Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Brice LE DOLEDEC,
- Jean-Luc GUYMARD donne pouvoir à Véronique DELAÎTRE,
- Yvonnick GOUAULT, Yves RUFFET.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nicolas BESREST

Délibération n°2026-150

Membres en exercice : 20 Présents : 16 Absents : 4 Pouvoirs : 2

PETIT CYCLE DE L'EAU
RENFORCEMENT DE LA SECTORISATION TELEGEREE SUR 11 COMMUNES EXPLOITEES EN REGIE
AVANT-PROJET

Dans le cadre de sa compétence eau potable, Lamballe Terre & Mer dessert 34 000 abonnés à travers un réseau de 1 900 km, avec un rendement actuel de 85%. Des sectorisations télégérées mises en place au fur et à mesure des années permettent de maîtriser le rendement du réseau. Le suivi quotidien des volumes distribués et des débits de nuit de chaque secteur permet de détecter au plus vite la présence de fuites et de réaliser leur détection sur des périmètres restreints.

Pour optimiser cette surveillance et améliorer le rendement du réseau, l'ajout de 15 débitmètres de sectorisation télégérés, pour renforcer la sectorisation de 9 des 23 communes *(Andel, Bréhand, La Bouillie, Lamballe-Armor, Plédéliac, Pommeret, Quessoy, Saint-Glen, Trébry)* exploitées en régie, est prévu pour un montant de 230 000 € HT *(phase Avant-Projet – mai 2026)* sur le premier trimestre 2027. Cette opération permettra de réduire les linéaires de réseau par secteur télégéré et d'être plus réactif sur les recherches de fuites.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_150_DELIB-DE

Le plan de financement est le suivant :

Agence de l'eau Loire Bretagne	40%	91 222 € HT
Syndicat départemental d'alimentation en eau potable *(SDAEP)*	12%	28 125 € HT
Lamballe Terre & Mer	48%	110 653 € HT

Vu :

- La délibération n°2026-053 du Conseil communautaire du 5 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment pour valider les programmes de travaux et les avant-projets ainsi que les enveloppes financières et coûts prévisionnels des travaux associés d'un montant inférieur à 500 000 € HT pour tous les budgets,
- La décision du SDAEP de participer financièrement, reçue le 1er avril 2025, pour une durée de 2 ans,
- La décision de l'Agence de l'eau Loire Bretagne d'attribuer une aide, transmise le 10 juillet 2025 pour une durée de 24 mois,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- VALIDE l'avant-projet relatif à ce projet,
- FIXE l'enveloppe financière affectée à ces travaux à 230 000 € HT *(valeur mai 2026)*,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 04/07/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-